

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 159

Artikel: Publications officielles

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de verre au col d'un flacon bouché à l'émeri, contenant soit une dissolution saline, soit une matière délicieuse, on se sert avec avantage de la parafine. Il suffit de frotter avec un morceau de cette substance, le bouchon, préalablement bien essuyé. Il tourne alors beaucoup plus facilement et en même temps la fermeture est rendue plus hermétique.

LETTRE PATOISE

Dd lai Côte de mai.

Tain qu'an on ay faire aivô des fôs, ce n'apse aidé des ruses. Ay fâ saivoi s'en tire comme l'aumônie de Stephansfeld en Alsace, enne mâgeon de fôs. Doux de ces fôs qu'an cray in po revoiri se promenint dain le corridor à tragième étaidge de l'établissement tain l'aumônie pessé côte ios. Un de ces fôs dié an l'âtre : Aitan voi, stuci, nos vlan l'airandgie; ay ié prou longtemps qu'ay nos embête aivô ses prédications; fotan lo feu paï lai fenêtre. Tchu soli, mes doux fôs satant tchu ci pôre aibé. L'un le prend paï lai tête, l'autre paï les pies po le lance dain lai co. Halt ! io dié l'aumônie : ay fâ d'âord saivoi lai hâtou de cte fenêtre; nos vlan d'abord meuiurie. Veni aivô moi tieuri in metre po saivoi à deute cobin ça profond. Mes doux honnes fennent d'acoë. Ay déchandainnent les tra djainque à corridor pu bais. L'aumônie entre lestement dain sai tchaibre, franné lay poëche, apelé les gardiens en pressant tchu le boton électrique. Les gardiens airivainnent ay peu raimannainnent les individus dain jôs cellules, vou ai sont inco mitenant. L'aumônie raconté inco qué chuay ay lé aivu. Ay n'avais jamais de sai vie prononcée in mot che utile. *Stu que n'dpe de bos.*

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de novembre 1900

Naissances.

Du 4. Beuglet Aimé-François-Albert, fils d'Albert, facteur de Courrendlin et de Léonie-Maria née Meuret. — Du 8. Turberg Jules, fils de Jules, voiturier, de Bourrignon et de Joséphine née Fridelance. — Du 9. Langenegger Frédéric-Albert, fils de Frédéric employé au J.-S. de Langnau et de Rosa née Sommer. — Du 12. Chapuis Thérèse-Marie-Lucie-Laure, fille de Paul, notaire, de Porrentruy et de Thérèse née Widolf. — Du 12. Turel Paul-Maurice, fils de Eugène-Alphonse, portier au J.-S., de Ollon, et de Léa-Marie née Rolle. — Du 21. Froidevaux Jeanne-Marie-Louise, fille de Joseph, horloger de Muriaux, et de Marie née Roth. — Du 25. Frossard Charles-Auguste, fils d'Auguste, graveur, de Ocourt, et de Mélina née Domon. — Du 25. Lachat Joseph-Léon, fils de Joseph, journalier, d'Asuel et de Clémence née Rérat. — Du 25. Chapuis Louis-Victor, fils d'Ali, monteur de boîtes, de Bonfol et de Lucia-Alvina née Gschwind. — Du 27. Piller, fille mort-née, d'Alfred, horloger, de Porrentruy et de Léona née Monnat. — Du 29. Vallat Martin-Eugène-Joseph, fils de Jules, horloger de Bure et de Victorine née Desfourneaux. — Du 29. Guex Jeanne-Louise, fille de Charles-Henri, employé au J.-S. de Moudon et Boulens et de Mathilde-Henriette née Ganguillet.

Mariages.

Du 3. Bandelier Alfred, graveur, de Sornetan et Dumont Louise-Marie, horlogère de l'Isle sur le Doubs, France. — Du 6. Chételat François-Dagobert, remonteur, de Montsevelier et Gerber Catherine, journalière de Petterhausen, Alsace. — Du 10. Frossard François-Austuste, graveur, de Ocourt et Domon Mélina de Bourgignion. — Du 15. Cuenat Victor-Joseph-Henri, employé de banque de Cœuve, et Vallet Cécile-Marie-Hortense de Courchavon. — Du 19. Moritz Léonce-Pierre-Henri, coiffeur de Porrentruy, et Piquerez Maria-Elisa, sommelière de Essert-fallon. — Du 19. Vuillemin Etienne-Justin, horloger de Bressaucourt et Noirjean Anna-Maria-Henriette née Choffat de Damphreux. — Du 23. Girardin Joseph-Ernest, cordonnier, des Bois et Corbat Marie-Augusta, couturière de Bonfol. — Du 26. Dubail Louis, négociant, de Porrentruy, et Stouder Louise-Anna-Lucie, de Courtedoux.

Décès.

Du 6. Schaffner Xavier, employé, de Montmelon, né en 1854. — Du 10. Montavon Antoine, berger, de Bonfol, née en 1850. — Du 15. Arnaboldi Ernest, fils d'Edouard, journalier, de Alitate, Italie, et de Marie-Amélie-Fanny, née Oeuuvray né en 1900. — Du 30. Spechbach Joseph, employé de Miécourt, né en 1841. — Du 30. Antoine Suzanne, de Porrentruy, née en 1825.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 157 du *Pays du Dimanche* :

614. CHARADE.

Corbillard.

615. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

A R M U R E
M U L A T T R E
R E T R E C I R

616. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Lavez. Linge. Sale.
N° 2. — Sache. Fais.
N° 3. — Canards. L'ont. Passé.
N° 4. — Le. Rangé. Livres.
N° 5. — Rien. Mains. Rien. Poches.

617. MOTS EN CROIX.

O
U
T R A V A I L
R
A
G
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Cécile a gagné les noix au Noirmont ; Charlet Asseurs à Bâle ; Un corbeau, un moineau et un autre oiseau à Bonfol ; — Un partisan de la paix confessionnelle à Porrentruy.

622. RÉBUS GRAPHIQUE.

AE Manche
7 T milieu du jour
AE 7 Robe

623. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, le commencement d'un proverbe russe :

Misère. — *Opinion.* — *Monde.* — *Touriste.*
Apostat. — *Cavalier.* — *Spectacle* — *Savoir.*

624. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront la fin du proverbe :

Militaire. — *Clairvoyant.* — *Esclavage.* — *Départ.* — *Opulence.* — *Drogman.* — *Poussez.*
Amusant.

625. MOTS EN LOSANGE.

X	1. Consonne.
X X X -	2. Fin de partie d'échecs.
X X X X X	3. Mère
X X X X X X	4. Groupe de parents.
X X X X X	5. Partie du pied.
X X X	6. Haine. Hélène.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 29 courant.

Publications officielles.

Mises au concours

La place de cantonnier route Tramelan-les-Breuleux, depuis les Reusilles aux Breuleux (780 fr. traitement et 6 jours de travail par semaine). S'inscrire jusqu'au 28 janvier au secrétariat de préfecture de Saignelégier.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Le 27 à 1 h. pour décider si l'on mettra les places de régents et régentes au concours, voter le budget.

Monsevelier. — Le 27 à 2 h. 1/2 pour décider si la place d'instituteur de la classe supérieure sera mise au concours.

Roche d'or. — Le 20 à 2 h. 1/2 pour voter le budget et adjuger les réparations des chemins.

Rebévelier. — Le 24 à 2 h. pour nommer les autorités communales.

Vermes. — Le 27 après l'office, pour décider si l'on mettra la classe au concours.

— Le 27 après l'office pour fixer le budget, rétablir la neuvième année scolaire, nommer une commission, élire le traitement du secrétaire communal.

Courrèndlin. — Le 20 assemblée de l'arrondissement d'état-civil, après l'office, pour passer les comptes, voter le budget.

Porrentruy. — Le 20 à 10 h. 1/2 pour décider si la place d'institutrice occupée par Mme Hengy sera mise au concours.

Undervelier. — Le 20 à 3 h. pour nommer deux conseillers de la sortie sortante, décider si l'on participera aux frais d'étude d'un chemin de fer Glovelier-Undervelier.

Côte de l'argent

du 16 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 111. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.